L@VITRINE

L'ESSENTIEL DE L'INFO POUR LES COMMERÇANTS - CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

PARIS

© Paris Tourist Office Photographe Jacques Lebar

ÇASEPASSE**CHEZVOUS**

Douze zones touristiques internationales dans la capitale

P.2

TÉMOIGNAGE

Associations de commerçants : Carré Bastille, quatre atouts pour un carré gagnant

P.3

BILLET D'HUMEUR

Fermeture des berges rive droite : commerçants et riverains s'inquiètent

P.4

N°03 bis | NOVEMBRE 2015

CCI PARIS
PARIS ILE-DE-FRANCE

ÇASEPASSE**CHEZVOUS**

© Garoulty/CCI Paris Ile-de-France

Travail dominical : le commerce de proximité au cœur de la réforme

La loi Macron du 6 août 2015 sur la modernisation de l'économie comporte une réforme du travail dominical avec notamment la création, à Paris, de douze zones touristiques internationales dans lesquelles l'ouverture des commerces le dimanche et en soirée sera de plein droit.
Lors de la phase de concertation qui s'est achevée le 15 septembre sur la délimitation de ces zones, la CCI Paris s'est faite le porte-parole des commerçants qui le souhaitaient et de leurs associations afin que certaines rues soient intégrées dans le périmètre des ZTI. Nous avons été en partie entendus !
Dans le 15e, une section de la rue Saint-Charles a été intégrée dans la zone Beaugrenelle. De même pour plusieurs rues du quartier Louvre Rivoli, désormais incluses dans la zone des Halles (1er) ou encore le centre Italie Deux (13e).
La création des ZTI à Paris ne vise rien d'autre qu'adapter les conditions d'ouverture des commerces le dimanche et en soirée à la réalité de la fréquentation touristique de la capitale (plus de 29 millions de visiteurs chaque année).

Gérald BARBIER,
vice-président
Commerce de la
CCI Paris

La rue Caumartin dans le quartier Haussmann classé en ZTI

© DR

Douze zones touristiques internationales dans la capitale

Bercy prévoit douze zones touristiques internationales (ZTI) dans lesquelles les commerces pourront ouvrir le dimanche, ainsi que le soir jusqu'à minuit.

Après la promulgation, début août, de la loi Macron sur la modernisation de l'économie, puis la phase de consultation des édiles parisiens et des syndicats professionnels, le dossier de l'ouverture dominicale des commerces (ou plus exactement de la possibilité d'emploi des salariés dans les commerce le dimanche) est définitivement scellé à Paris. Le décret publié au JO le 24 septembre dernier et les arrêtés du 25 septembre définissent les douze zones touristiques internationales auxquelles s'ajoutent les six grandes gares parisiennes.

Dans la nouvelle carte, les sept zones touristiques préexistantes sont élargies. S'ajoutent notamment, du côté de Montmartre, la rue des Martyrs en partie et la rue des Abbesses en totalité. Parmi les nouvelles zones sont inscrits le bd Haussmann, l'avenue Montaigne, les quartiers Saint-Germain, Maillot-Ternes, le Marais-République, Rennes Saint-Sulpice, mais aussi le quartier des Halles à la demande insistante des commerçants et de la CCI Paris, le quartier Olympiades (incluant l'avenue d'Italie et le centre commercial Italie Deux, la rue de Tolbiac et le bld Masséna), Saint-Emilion-Bibliothèque et le centre commercial Beaugrenelle.
Ces périmètres ont subi quelques modifications après la phase de consultation achevée le 15 septembre. Dans le 15e notamment, une partie de la rue Saint-Charles dont les commerçants, fortement appuyés par la CCI Paris, ont souhaité le classement en ZTI, a été intégrée à la zone Beaugrenelle. De même pour l'avenue de Wagram, incorporée dans la zone Maillot-Ternes (17e) En revanche, le bd Barbès a été retiré du secteur Montmartre, tout comme la place de la République, sortie de la zone Marais.

6% de la capitale selon Bercy

« Ces douze zones ne recouvrent que 6% de la surface de la capitale, assure le ministère de l'économie, laissant de côté les arrondissements les plus habités ». En outre, elles correspondraient, selon lui, aux quatre critères définis pour l'élaboration de ces ZTI : le rayonnement international des zones, un réseau de transport assez dense, l'affluence des touristes résidant hors de France et l'importance de leurs achats ...

A noter : la loi prévoit que les ouvertures du dimanche ne pourront se faire qu'après signature d'un accord au sein des entreprises et que le travail nocturne sera payé double.

Plus d'information : www.economie.gouv.fr

Brève

Création d'un Observatoire du commerce le dimanche

Cet observatoire sera chargé d'évaluer la réforme de l'ouverture des commerces le dimanche à Paris, d'en suivre la promotion internationale, de mesurer l'impact en termes de création d'emplois, ses effets sur le commerce et l'activité, notamment de proximité et les éventuels coûts induits pour la ville. Les compagnies consulaires et les associations de commerçants y siègeront aux côtés du préfet, de la mairie de Paris et des mairies d'arrondissements.

Festival Bastille Quartier Libre 2015 par l'association Carré Bastille (11e)

© Passion Image

Les associations de commerçants en quête d'un nouvel élan

Comme le dit l'adage, l'union fait la force. C'est précisément la raison d'être des associations de commerçants qui animent les rues de la capitale et défendent jour après jour les intérêts de leurs membres. Mais comment motiver les adhérents quand leur nombre s'amenuise ?...

C'est la question que se posent la plupart des représentants d'associations parisiens, désireux de donner un nouvel élan à leur union commerciale. « A l'origine nous étions 120 adhérents, maintenant, nous ne sommes plus que 30, déplore ainsi **Philippe Gluzman, président de l'association 5 sur 5**. Si les commerçants étaient plus solidaires, on ferait beaucoup de choses... ». L'association continue toutefois à programmer huit animations par an dont en septembre, le Parcours BD dans le 5e arrondissement. Mais pendant combien de temps encore ?

Une union commerciale ne peut fonctionner que si chacun apporte sa pierre à l'édifice : que ce soit du temps, des compétences ou tout simplement des idées, elle ne peut vivre que si ses membres s'impliquent.
C'est le cas notamment de **Carré Bastille, présidée par Dorothy Polley** qui fédère 80 professionnels du quartier, commerçants, restaurateurs, galeristes, artisans, designers, créateurs, graphistes, artistes... La majorité d'entre eux participent à chaque événement de l'association : festival, braderie, rencontres pros, guide.... Les raisons de cette forte mobilisation ? Un bureau motivé et soudé, un programme annuel d'animations et une personne dédiée à la communication et au développement (voir le témoignage ci-contre).

Autre exemple : **l'ACAJA, présidée par Jean-Claude Janan** (Association des commerçants et artisans de la rue de la Jonquière, rues adjacentes et avenue de Clichy - 17e), a des astuces pour motiver les commerçants à la rejoindre. « Dans le quartier des Epinettes, beaucoup de commerçants viennent de différentes régions du monde et nous leur avons proposé de désigner l'un d'entre eux pour les représenter et organiser des rencontres et rendez-vous festifs. Nous avons également créé des Trophées pour récompenser les plus belles décorations de vitrines, les plus beaux aménagements de magasins ou encore pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants et les encourager. Ces actions menées avec la CCI Paris sont très appréciées ».
Cela dit, l'individualisme des commerçants, conjugué avec un contexte économique difficile rend de plus en plus ardue la collecte des cotisations et la participation aux animations. Aussi, selon Jean-Claude Janan, serait-il souhaitable de légiférer afin que les commerçants de proximité puissent disposer de fonds publics pour organiser notamment les illuminations. Autre solution : que les autorités locales mettent en place des managers de centre-ville pour animer les quartiers et apporter, par leur action de terrain, leur soutien aux associations de commerçants.

TÉMOIGNAGE

Carré Bastille : quatre atouts pour un carré gagnant

Lors de notre Festival Bastille Quartier Libre en septembre dernier, une soixantaine de nos adhérents ont organisé une animation devant et à l'intérieur de leur boutique. Un record ! La recette du succès ? Quatre ingrédients :

- **un bureau motivé** où règne une très bonne entente,
- **un projet fédérateur** : promouvoir, animer et défendre les intérêts des indépendants du quartier de la Bastille,
- **un programme annuel d'animations** : Grande Braderie de mai, Festival Bastille-Quartier Libre, Guide...,
- **Une responsable communication et développement efficace** qui effectue un gros travail de coordination sur le terrain et assure une forte présence de l'association sur internet (site, newsletter, réseaux sociaux).

Début 2016 paraîtra la 2e édition de notre Guide Carré Bastille. Pensé par les commerçants et conçu par l'association, ce Guide dans sa nouvelle version bilingue met en avant ceux qui font la richesse et le dynamisme de notre quartier. Une source de motivation supplémentaire pour adhérer à l'association !

Dorothy POLLEY, présidente de Carré Bastille (11e)

L'AGENDA

NOS ÉVÉNEMENTS

À PARTIR DU 2 JANVIER 2016

Appel à candidature pour le Prix Paris Shop & Design

Information/inscription sur www.parisshopdesign.com

DÉBUT FÉVRIER

Réunion traditionnelle des associations de commerçants de Paris

à la CCI Paris, 2 place de la Bourse

22 FÉVRIER

Conférence-débat sur la sécurité à l'attention des commerçants des 1er, 2e, 3e, 4e et 9e arrondissements

à la CCI Paris, 2 place de la Bourse de 15h00 à 17h00 en partenariat avec la Préfecture de Police de Paris

NOS FORMATIONS

CHAQUE SEMAINE

Hygiène alimentaire pour la restauration commerciale

2 jours

Permis d'exploitation pour les bars ou restaurants

20 heures (Exploitants – de 10 ans d'expérience)

DU 8 AU 10 DÉCEMBRE

Réussir l'ouverture ou la reprise d'un restaurant

3 jours

À LA DEMANDE

Créer son site internet

Valoriser son entreprise avec les réseaux sociaux

Formation éligible AGEFOS

½ journée + modules d'e-learning

Possibilité de délocaliser la formation pour un groupe de commerçants d'un même quartier

INFORMATIONS ET INSCRIPTION

0 820 012 112

Service 0,12 € / appel + prix appel

entreprises.cci-paris-idf.fr

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT À L@VITRINE !

Inscrivez-vous sur *lavitrine.cci-paris-idf.fr* et recevez les prochains numéros par mail

BILLET D'HUMEUR

FERMETURE DES BERGES RIVE DROITE : COMMERÇANTS ET RIVERAINS S'INQUIÈTENT

La Mairie de Paris projette de fermer à la circulation automobile les quais bas (voie G. Pompidou) après l'été 2016, sur une portion allant du souterrain des Tuileries à l'Arsenal (trajet long) ou de la Place du Châtelet au Pont de Sully (trajet court).

Quelle que soit l'option retenue, elle se traduira par des reports de circulation considérables sur les quais hauts mais aussi sur le Bd Saint Germain et tout le centre de Paris (1er, 2e et 4e arrondissements). Pour les commerçants et les riverains, ce projet signifiera donc plus d'embouteillages, de pollution sonore et de l'air (véritables enjeux de société au moment de la Cop21) avec les conséquences suivantes à redouter : dépenses de ravalement, problème de santé publique, fuite des entreprises vers la périphérie…

Nous ne sommes pas contre la fermeture des voies sur berges si elle s'inscrit dans une politique globale de transport qui prévoit des solutions alternatives. Or, aucun plan de circulation permettant de fluidifier le trafic automobile n'a été présenté par la Mairie, ni de plan d'aménagement des quais hauts pour diminuer le bruit.

Il faut certes réduire la place de la voiture et offrir des espaces de détente aux Parisiens, mais dans un plan concerté qui prenne en compte la vie économique de Paris et le rôle de ses commerces dans son attractivité, et qui repose sur une vraie vision des transports publics et de leurs usages.

Mathieu Guyon, président de l'association des commerçants Louvre Rivoli (1er)

Commerçants et riverains redoutent le bruit et la pollution que va entraîner sur les quais hauts déjà très chargés le report inévitable de circulation.

© DR

Rejoignez-nous sur notre page Facebook **Commerce de Paris** et sur Twitter **@commercedeparis**

L@ Vitrine, édition Paris – **Directeur de publication** : Etienne Guyot – **Comité de rédaction** : Gérald Barbier, Pierre de Ricaud, Andrée Verfaillie, Gaëlle Le Puth et les représentants des associations de commerçants suivants : Hassan BOUHOU (11e), Nathalie Choquet, (19e-20e), Monique Catroux (7e), Pierre Coulogner, (10e), Fernando Da Graça (11e), Didier Duchêne (1er), Philippe Gluzman (5e), Mathieu Guyon (1e), Serge Guilloux (7e), Elodie Humbert (11e), Jean-Claude Janan (17e), Marie-Claude Nédan (18e), Emile Sebbag (1e). **ISSN** : 2418-1420 – **Conception** : COSPIRIT – **Mise en page** : CCI Paris IDF/ CICERO 7760-2015 – **Rédaction** : Gaëlle Le Puth – **Impression** : ETC INN

CCI PARIS ILE-DE-FRANCE